

Réf: Dossier 282928

Avis de constitution

SOCIETE « ALVINE IVOIRE GOLD » en abrégé « AIG »

Siège Abidjan Cocody Riviera Bonoumin ,Lot 27 ,Ilot I ,Section TY , Parcelle 32 ,Résidence Tema, Lot 27, Ilot I

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALVINE IVOIRE GOLD » en abrégé « AIG »

Objet : Exploitation Minière

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Bonoumin ,Lot 27 , Ilot I ,Section TY , Parcelle 32 ,Résidence Tema, Lot 27, Ilot I

Dirigeant(s) Mme ALICA COLETTE ANGBOMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00954 du 31/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05690/GTCA/RC/2024 du 31/01/2024

